

Date: 17 septembre 2020

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

Points essentiels

- La sécurité sociale est un droit humain, mais elle est loin d'être une réalité pour tous. La crise du COVID-19 a une nouvelle fois montré de façon dramatique les conséquences que peuvent entraîner des lacunes inacceptables en matière de couverture. Actuellement, seulement 45 pour cent de la population mondiale est effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale. Le reste de la population soit près de 4 milliards de personnes ne disposait d'aucune protection lorsque la crise a frappé.
- Ces lacunes en matière de couverture sont liées à d'importants déficits de financement de la protection sociale. Afin d'honorer ses engagements en matière d'extension de la couverture, tels qu'ils sont énoncés dans la recommandation (n° 202) de l'OIT sur les socles de protection sociale, 2012, et dans les cibles 1.3 sur la protection sociale et 3.8 sur la couverture sanitaire universelle des obiectifs développement durable (ODD), la communauté mondiale devra consentir d'importants investissements. Les pays en développement devraient investir 1 200 milliards de dollars É.-U. supplémentaires, soit 3,8 pour cent de leur produit intérieur brut (PIB), pour combler le déficit de financement annuel de l'année 2020. Les pays à faible revenu comptent pour 77,9 milliards de dollars É.-U. dans ce déficit de financement total - l'équivalent de 15,9 pour cent de leur PIB.
- Le montant nécessaire pour combler le déficit de financement de la protection sociale a augmenté d'environ 30 pour cent depuis le début de la crise du COVID-19. Cela s'explique, d'une part, par le besoin accru de soins de santé et de sécurité du revenu pour les travailleurs ayant perdu leur emploi en raison du confinement et d'autres mesures, et d'autre part, par la réduction du PIB due à la crise.

- Les ressources nationales et internationales mobilisées pour atténuer les effets de la crise du COVID-19 ont apporté une aide financière à court terme, mais elles ne représentent qu'une faible proportion du montant nécessaire pour combler le déficit de financement de la protection sociale dans les pays en développement. Pour réduire ces déficits et mettre en place des socles nationaux de protection sociale, il faudra accroître ces efforts encore davantage et les protéger contre les mesures d'austérité qui se profilent déjà à l'horizon alors que la crise du COVID-19 s'atténue.
- ▶Il existe, même dans les pays à faible revenu, des moyens permettant d'accroître l'espace fiscal pour la protection sociale, tels que l'augmentation des recettes fiscales, l'élargissement de la base contributive à la sécurité sociale, la réduction des flux financiers illicites, la réaffectation des dépenses publiques ou l'adoption d'un cadre macroéconomique plus souple.
- ▶ Dans certains cas, en particulier dans les pays à faible revenu, les ressources intérieures mobilisées devraient également être complétées par des ressources internationales provenant par exemple du respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD) actuellement non honorés ou de mécanismes de financement basés sur la solidarité mondiale.
- Les estimations mondiales et régionales figurant dans la présente note sont basées sur le calcul des coûts et des déficits de financement résiduels pour la mise en place d'un ensemble de prestations universelles couvrant l'enfance, la maternité, l'invalidité, la vieillesse et la santé, qui mises ensemble pourraient constituer un socle national de protection sociale. Bien que ces estimations fournissent une importante approximation des ressources nécessaires, elles ne peuvent pas remplacer les études détaillées sur l'estimation des coûts des socles nationaux de protection sociale, qui devraient être définis dans le cadre d'un dialogue national ouvert.

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

Introduction

Même avant la crise du COVID-19, il était clair que la communauté mondiale ne parvenait pas à respecter les engagements juridiques et politiques qu'elle avait pris à la suite de la dernière catastrophe mondiale - la crise financière de 2008. La mise en place de socles nationaux de protection sociale, conformément à la recommandation n° 202 et aux cibles 1.3 sur la protection sociale et 3.8 sur la couverture sanitaire universelle des ODD, a pris du retard. D'importantes lacunes persistent en matière de couverture et empêchent une partie de la population de jouir du droit à la sécurité sociale. Lorsque la crise a frappé, pas moins de 4 milliards de personnes ne bénéficiaient d'aucune prestation de protection sociale (BIT, 2017). Plus des trois quarts de la population mondiale n'avait pas accès à une protection sociale complète et pour un nombre encore plus important de personnes, les pertes de revenus n'ont été que partiellement compensées.

Ces lacunes persistantes et de taille relatives à la couverture et à l'adéquation de la protection sociale ainsi qu'aux prestations comprises sont liées à d'importants déficits de financement qui ont été encore aggravés par la pandémie COVID-19; celle-ci s'est traduite à la fois par une demande accrue et urgente de protection sociale et par la réduction des ressources publiques liée à la diminution des recettes fiscales et des contributions d'assurance sociale. Une série d'initiatives publiques ont été lancées pour atténuer les effets sanitaires et socioéconomiques les plus néfastes de la pandémie, y compris un grand nombre de mesures (très souvent temporaires) dans le domaine de la protection sociale (BIT, 2020).

Toutefois, de simples mesures palliatives ne suffiront pas pour protéger les personnes pendant et après la crise actuelle. Il est urgent que les pays respectent les engagements qu'ils ont pris en vue de mettre en place et de maintenir des socles nationaux de protection sociale dans le cadre de leurs systèmes de protection sociale (BIT, 2019b). Cet objectif est inscrit dans l'Appel à l'action du Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, mené conjointement par l'OIT et la Banque mondiale, et vise à accroître le nombre de pays offrant une protection sociale universelle (USP2030 2019). Ce faisant, les pays garantiraient à leur population l'accès aux soins de santé essentiels et la sécurité des revenus tout au long de la vie en ménageant et en préservant un espace fiscal pour la protection sociale.

La présente note résume les résultats du document de travail intitulé *Financing Gaps in Social Protection" (2020):* Global Estimates and Strategies for Developing Countries in Light of COVID-19 and Beyond (Durán-Valverde et al. 2020) (Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà). Ce document fournit des estimations mondiales et régionales concernant les déficits de financement de la protection sociale qui indiquent l'ordre de grandeur du défi financier à relever pour garantir l'exercice effectif du droit humain à la sécurité sociale et atteindre les cibles 1.3 et 3.8 des ODD¹. En particulier, α) il met à jour les chiffres des années précédentes pour tenir compte des effets de la crise liée au COVID-19 et b) ajoute des estimations concernant les déficits de financement relatifs à la santé

Approche

Les estimations mondiales et régionales figurant dans la présente note sont basées sur le calcul des coûts et des déficits de financement résiduels pour la mise en place de prestations universelles couvrant l'enfance, la maternité, l'invalidité, la vieillesse et la santé, qui mises ensemble, pourraient constituer un socle national de protection sociale. Bien que ces estimations fournissent une importante approximation des ressources nécessaires, elles ne peuvent pas remplacer les études détaillées sur l'estimation des coûts des socles de protection sociale qui sont définis au niveau national dans le cadre du dialogue social.

Les déficits de financement de la protection sociale pour les 134 pays étudiés dans la présente note ont été calculés en suivant les étapes ci-après²:

- a) Définition d'un ensemble de prestations pouvant constituer un socle de protection sociale. Un socle de protection sociale défini au niveau national devrait garantir la sécurité élémentaire de revenu tout au long de la vie ainsi que l'accès aux soins de santé essentiels. Aux fins de cette étude, le coût des prestations suivantes a été calculé:
 - i) prestations pour tous les enfants âgés de 0 à 5 ans, s'élevant à 25 pour cent du seuil de pauvreté national;

¹ La présente note s'appuie sur une étude antérieur (Durán-Valverde et al. 2019).

² Pour plus de détails sur les données, les méthodes et les hypothèses de base, voir Durán-Valverde et al. (2020)

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

- ii) prestations de maternité, s'élevant à 100 pour cent du seuil de pauvreté national, versées pendant quatre mois répartis avant et après l'accouchement;
- iii) prestations d'invalidité pour les personnes gravement handicapées, s'élevant à 100 pour cent du seuil de pauvreté national;
- iv) prestations de vieillesse pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, s'élevant également à 100 pour cent du seuil de pauvreté national;
- v) accès aux soins de santé essentiels, tels qu'ils sont estimés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Stenberg et al. 2017).
- b) Le coût total de la fourniture de cet ensemble de prestations à l'échelle mondiale a été calculé d'après les paramètres ci-dessus. Pour toutes les prestations, à l'exception des soins de santé, 5 pour cent du coût total a été ajouté pour couvrir les frais administratifs.
- c) Le déficit de financement annuel a été calculé en soustrayant des coûts totaux les dépenses de base actuelles en matière d'assistance sociale³.
- d) Les besoins de financement supplémentaires ont été calculés sur une période de dix ans (2020-2030), en supposant que l'amélioration de la couverture suivra une progression linéaire à partir des niveaux de 2020 jusqu'à la couverture universelle en 2030.

Déficits de financement pour atteindre les cibles 1.3 et 3.8 des ODD

Déficit de financement annuel pour l'année 2020

Le tableau 1 présente le déficit de financement annuel dans les pays en développement en 2020. Pour combler ce manque de ressources, 1 200 milliards de dollars É.-U. supplémentaires seraient nécessaires en 2020 pour financer entièrement l'ensemble de prestations universelles pouvant constituer un socle de protection sociale dans les pays en développement. Cela représenterait pour ces pays un investissement supplémentaire de 3,8 pour cent du PIB, qui viendrait s'ajouter à leur investissement actuel. Ce montant occulte des différences extrêmement marquées quant à l'ampleur du déficit de financement par rapport à la capacité économique de chaque pays. Au niveau régional, la charge relative est particulièrement élevée dans les pays d'Asie centrale et occidentale, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne (respectivement 9,3, 8,3 et 8,2 pour cent du PIB). Du point de vue de la catégorie de revenus, l'ampleur relative du déficit de financement est bien plus importante pour le groupe des pays à faible revenu (15,9 pour cent du PIB) que pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (5,1 pour cent du PIB) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (3,1 pour cent du PIB).

³ Il n'est pas nécessaire de déduire les dépenses de santé actuelles, car les estimations fournies par l'OMS (Stenberg *et al.* 2017) tiennent déjà compte des déficits de financement qui subsistent en ce qui concerne l'accès aux soins de santé essentiels.

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

Tableau 1 : Déficit de financement annuel pour atteindre les cibles 1.3 et 3.8 des ODD, par sous-région et par catégorie de revenus, 2020 (en milliards de dollars É.-U. et pourcentage du PIB)

	Population des pays sélectionnés (en millions)	Déficit pour atteindre la cible 1.3 (milliards de dollars ÉU.)	Déficit pour atteindre la cible 1.3 (% du PIB)	Définit pour atteindre la cible 3.8 (milliards de dollars ÉU.)	Définit pour atteindre la cible 3.8 (% du PIB)	Déficit total (milliards de dollars ÉU.)	Déficit total (% du PIB)
	Groupes sous-régionaux						
États arabes	110,3	15,1	4,5	10,2	3,0	25,2	7,5
Asie centrale et occidentale	212,6	86,6	7,9	15,2	1,4	101,8	9,3
Asie de l'Est	1 427,8	58,1	0,4	132,9	0,9	190,9	1,3
Europe orientale	227,1	32,8	1,6	21,8	1,1	54,6	2,7
Amérique latine et Caraïbes	619,1	272,1	6,1	61,1	1,4	333,2	7,5
Afrique du Nord	245,5	31,5	4,7	24,1	3,6	55,6	8,3
Europe occidentale, du Nord et du Sud	19,7	5,0	5,7	1,9	2,1	6,9	7,8
Îles du Pacifique	11,2	1,5	4,5	0,9	2,7	2,4	7,2
Asie du Sud-Est	662,6	48,2	1,8	46,3	1,7	94,5	3,5
Asie du Sud	1 897,6	94,8	2,3	94,8	2,3	189,6	4,6
Afrique subsaharienne	1 089,2	61,8	3,7	75,1	4,5	136,9	8,2
	Catégories de revenus						
Pays à faible revenu	711,2	36,2	7,4	41,8	8,5	77,9	15,9
Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	3 105,3	173,8	2,4	189,1	2,6	362,9	5,1
Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	2 706,2	497,4	2,1	253,4	1,1	750,8	3,1
Tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire	6 522,7	707,4	2,2	484,2	1,5	1 191,6	3,8

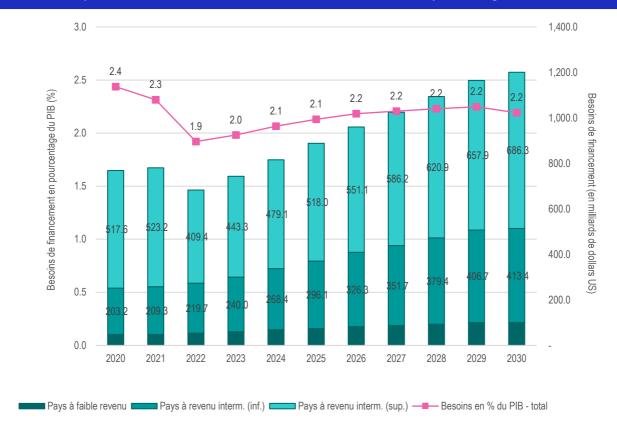
Besoins de financement supplémentaires entre 2020 et 2030

Sachant que la couverture universelle doit être mise en place progressivement, la figure 1 résume les besoins de financement supplémentaires pour la période 2020-2030. Pour la seule année 2030, le déficit de financement annuel à combler pour parvenir à une

couverture universelle s'élèverait à 1 200 milliards de dollars É.-U. pour l'ensemble des pays en développement (soit 2,2 pour cent de leur PIB), dont 686,3 milliards de dollars É.-U. pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (1,7 pour cent du PIB), 413,4 milliards de dollars É.-U. pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (3,2 pour cent du PIB) et 100,9 milliards de dollars É.-U. pour les pays à faible revenu (11,5 pour cent du PIB).

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

Figure 1: Besoins de financement supplémentaires pour combler progressivement le déficit de couverture en matière de protection sociale, 2020-2030 (en milliards de dollars É.-U. et pourcentage du PIB)



Note: Les niveaux plus élevés de besoins de financement supplémentaire pour les années 2020 et 2021 reflètent les effets de la crise du COVID-19 sur les dépenses de protection sociale et se traduisent par des taux de croissance du PIB plus faibles pendant ces années.

Efforts de financement nationaux et internationaux visant à faire face à la crise du COVID-19

En réponse à la crise liée au COVID-19, plus de 196 pays ont pris des mesures budgétaires au niveau national, pour un montant de 10 600 milliards de dollars É.-U. (au 3 septembre 2020). Cependant, seulement 0,06 pour cent de cette somme a été mobilisé dans les pays à faible revenu.

Ces efforts nationaux ont été complétés par la mobilisation de ressources internationales. Les institutions financières internationales et les organismes de coopération pour le développement ont annoncé plusieurs plans de financement pour aider les gouvernements à faire face aux divers effets de la crise.

Au 3 Septembre 2020, ces institutions se sont engagées à verser environ 1 300 milliards de dollars É.-U., dont 1 000 milliards promis par le Fonds monétaire international et environ 160 milliards par la Banque mondiale; sur cette somme, seulement 126,6

milliards de dollars É.-U. ont été effectivement approuvés et alloués pour soutenir les pays dans les domaines de la protection sociale et de la santé. Les types d'aide financière varient et comprennent des programmes d'aide d'urgence, des lignes de crédit, l'allégement du service de la dette et des subventions. La plupart des fonds sont toutefois engagés sous la forme de prêts concessionnels (69 pour cent) ou de prêts ordinaires (28 pour cent).

Bien que ces ressources mobilisées au niveau national et international constituent une aide financière importante à court terme dans le contexte de la crise du COVID-19, elle ne représente qu'une faible partie des ressources nécessaires pour combler le déficit de financement de la protection sociale dans les pays en développement. Pour que ces derniers soient en mesure de couvrir de tels besoins et de mettre en place des socles nationaux de protection sociale, il faudra renforcer les activités de mobilisation des ressources encore davantage et les protéger contre les mesures d'austérité qui se profilent déjà à l'horizon alors que la crise du COVID-19 s'atténue. Les pays devraient investir davantage pour garantir une protection sociale

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

adéquate et complète pour tous. Ils devraient également mieux investir en veillant à ce que la mobilisation des ressources soit durable, efficace et équitable.

Options pour accroître l'espace fiscal

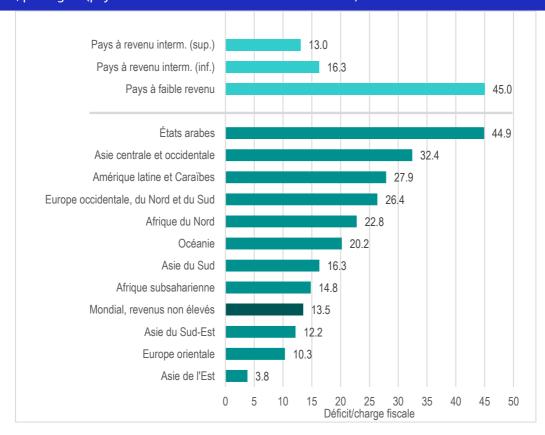
Il existe diverses possibilités pour les pays, quel que soit leur niveau de développement, d'accroître l'espace fiscal destiné à la protection sociale. L'encadré 1 donne un aperçu de huit stratégies différentes. En principe, les systèmes nationaux de protection sociale, y compris les socles, devraient être financés par des sources nationales: on appelle généralement ce mécanisme la mobilisation des ressources intérieures. Cependant, les pays dont les capacités économiques et budgétaires sont insuffisantes peuvent avoir besoin de solliciter une aide internationale, du moins à court ou moyen terme. Deux de ces possibilités, aux niveaux national et international, ainsi que d'autres sources de financement innovantes, sont examinées ci-après.

Encadré 1: Espace fiscal pour la protection sociale

Il existe des possibilités permettant d'accroître l'espace fiscal dans tous les pays, même les plus pauvres. Une condition préalable importante réside dans la volonté politique de tirer parti de toutes les options possibles et de trouver la combinaison la plus avantageuse selon le contexte national. Pour mener à bien ce processus, il est essentiel que le dialogue national regroupe des gouvernement, représentants du des organisations d'employeurs et de travailleurs et de la société civile ainsi que d'autres acteurs concernés. Globalement, les huit stratégies suivantes peuvent être envisagées (cf. Ortiz et al. 2019):

- Étendre la couverture de la sécurité sociale et accroître les recettes contributives
- Accroître les recettes fiscales
- ▶ Éliminer les flux financiers illicites
- ► Réaffecter les dépenses publiques
- Exploiter des réserves budgétaires et des réserves de change de la banque centrale
- ► Gérer la dette: emprunter ou restructurer la dette souveraine
- Adopter un cadre macroéconomique plus souple
 Accroître l'APD et les transferts

Figure 2. Déficit de financement du socle de protection sociale en pourcentage du total des recettes fiscales en 2019, par région (pays à faible revenu et à revenu intermédiaire)



Origine: Estimations de l'OIT fondées sur les données de la World Social Protection Database, 2019.

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

Il se peut que les efforts nationaux nécessaires pour combler les déficits de financement du socle de protection sociale soient de grande ampleur. En moyenne, ces besoins représentent environ 13,5 pour cent du total des recettes fiscales (voir la figure 2), mais dans les pays à faible revenu, la proportion est bien plus élevée, avec 45 pour cent du total des recettes fiscales. Les gouvernements peuvent ne pas être en mesure de consacrer 45 pour cent de leurs recettes fiscales à la protection sociale, car ils ont de nombreux autres domaines à financer en priorité. Il est donc peu probable que le socle de protection sociale soit financé par l'impôt dans les pays à faible revenu. Par conséquent, les pays ayant une capacité limitée à générer des ressources intérieures auront besoin d'une aide extérieure pour compléter les efforts nationaux afin de créer un espace fiscal.

Étendre la couverture de la sécurité sociale et accroître les recettes contributives. Les systèmes de protection sociale sont généralement conçus par l'association de régimes non contributifs financés par l'impôt et de régimes d'assurance sociale souvent financés par les cotisations des travailleurs et des employeurs. L'élargissement de la base cotisante moyennant l'extension de la couverture effective et/ou l'augmentation des recettes provenant des cotisations à la sécurité sociale est une stratégie de premier plan pour financer et assurer une protection sociale de plus haut niveau. Des recettes supplémentaires peuvent être obtenues en augmentant les taux de cotisation, en améliorant l'efficacité administrative, en assurant une meilleure application des règles de collecte des cotisations ou en étendant les régimes contributifs à des groupes auparavant non couverts (tels que les travailleurs de l'économie informelle, y compris les indépendants).

Les cotisations à la sécurité sociale s'élèvent actuellement à 0,4 pour cent du PIB dans les pays à faible revenu, à 2,5 pour cent du PIB dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à 5,8 pour cent du PIB dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les résultats des simulations suggèrent que les systèmes de cotisations disposent encore de certaines capacités inexploitées. Les pays à faible revenu pourraient potentiellement doubler leur niveau de cotisation pour atteindre 0,8 pour cent du PIB au cours de la prochaine décennie. Dans l'ensemble des pays en développement, on pourrait envisager une augmentation des cotisations de sécurité sociale de 1,2 à 6,3 pour cent du PIB.

Accroître l'APD et les transferts. Malgré l'appel lancé dans le Programme d'action d'Addis-Abeba à renforcer l'APD pour soutenir le financement du développement durable (ONU 2015), de nombreux pays ne respectent toujours pas leurs engagements. Aux niveaux actuels, l'APD serait insuffisante pour combler les déficits de

financement de la protection sociale, même si elle était entièrement affectée à ce seul domaine prioritaire. En réalité, la part de l'APD décaissée et allouée à la protection sociale ne représentait que 0,0047 pour cent du revenu national brut des pays donateurs en 2017.

Des sources de financement innovantes. Pour compléter les sources de financement ordinaires et combler les déficits résiduels, une série de sources de financement innovantes peuvent être envisagées et certaines sont déjà employées. Il s'agit notamment de l'imposition sur les échanges des grandes entreprises technologiques, de l'imposition unifié des sociétés multinationales, des impôts sur les transactions financières ou les billets d'avion, ou encore d'un impôt sur les milliardaires. La lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, notamment les stratégies d'"érosion de l'assiette fiscale et de participation aux bénéfices" employées par les entreprises pour profiter d'un taux d'imposition moins élevé sur certaines opérations, permettrait aussi d'accroître sensiblement les recettes fiscales. Les mécanismes d'emprunt basés sur la dette pourraient inclure la conversion de dettes ou des contrats à impact social.

Enfin, les dons volontaires, y compris ceux qui proviennent d'organisations philanthropiques ou de personnes fortunées sensibles à cet aspect, et les engagements du secteur privé en matière de responsabilité sociale des entreprises, peuvent constituer d'autres sources de financement. De façon générale, ces sources varient en fonction d'un certain nombre de critères à prendre en considération en vue de l'élaboration de politiques, notamment les objectifs des sources de financement, leur délai de mise en œuvre, le fait qu'elles soient ou non affectées, le niveau auquel elles pourraient être portées, leur viabilité globale et la volonté politique de les mettre en œuvre.

Conclusion et mesures

Les gouvernements, les partenaires sociaux et d'autres acteurs aux niveaux national et international devraient examiner les diverses mesures suivantes:

- Accroître l'espace fiscal national, notamment en augmentant les recettes provenant des impôts et des cotisations de sécurité sociale, tout en respectant les liens existants entre les politiques fiscales, du marché du travail, de l'emploi et de formalisation des entreprises, notamment en encourageant la transition de l'économie informelle à l'économie formelle sur le long terme
- 2. Renforcer l'APD en respectant les engagements auparavant pris et utiliser cette source pour soutenir les capacités nationales à élaborer et à

Déficits de financement de la protection sociale: estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du COVID-19 et au-delà

- mettre en œuvre des socles nationaux de protection sociale.
- 3. Demander des comptes aux institutions financières internationales (IFI) qui se sont engagées à jouer un rôle plus important pour garantir l'espace fiscal nécessaire aux dépenses sociales (FMI 2019), notamment en créant une plus grande marge de manœuvre politique en vue de l'élaboration de cadres macroéconomiques plus souples.
- 4. Collaborer aux niveaux national, régional et mondial avec tous les acteurs concernés, y compris les IFI, pour améliorer le financement de la protection sociale grâce à la solidarité nationale et mondiale. Les décisions politiques en matière de financement devraient tenir compte des obligations en matière de droits de l'homme et des normes internationales relatives à la sécurité sociale, afin de garantir l'adéquation de la protection sociale ainsi qu'un financement durable, efficace et équitable de celle-ci (BIT, 2017, 2019a).

La quatrième mesure pourrait inclure le financement temporaire et partiel des prestations de protection sociale dans les pays en développement moyennant des dispositifs de financement internationaux, accordés en priorité aux pays à faible revenu. Il convient également d'envisager la manière dont les pays pourraient être protégés contre les chocs à venir, tels que ceux qui résulteront du changement climatique, de crises humanitaires ou d'urgences sanitaires. Les estimations figurant dans la présente note constituent une base solide pour entamer des discussions sur la manière de concevoir de tels mécanismes.

Références

- Durán-Valverde, Fabio, José Pacheco-Jiménez, Taneem Muzaffar, and Hazel Elizondo-Barboza. 2020. "Financing Gaps in Social Protection: Global Estimates and Strategies for Developing Countries in Light of COVID-19 and Beyond". Document de travail. BIT.
- Durán-Valverde, Fabio, José F. Pacheco-Jiménez, Taneem Muzaffar, and Hazel Elizondo-Barboza. 2019. "<u>Measuring Financing Gaps in Social Protection for Achieving SDG Target 1.3. Global Estimates and Strategies for Developing Countries</u>". Extension de la sécurité sociale ESS 073. BIT.

- BIT. 2017. <u>Rapport mondial sur la protection sociale</u> 2017-19: <u>Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable</u>.
- 2019a. Construire des systèmes de protection sociale: Normes internationales et instruments relatifs aux droits humains.
- 2019b. "<u>Universal Social Protection: Key Concepts and International Framework</u>". Social Protection for All Issue Brief.
- 2020. "Les réponses de la protection sociale à la pandémie de COVID-19 dans les pays en développement: Renforcer la résilience grâce à la mise en place d'une protection sociale universelle". Focus sur la protection sociale.
- FMI. 2019. "<u>Une stratégie pour le FMI en matière de dépenses sociales</u>". IMF Policy Paper.
- Ortiz, Isabel, Anis Chowdhury, Fabio Durán-Valverde, Taneem Muzaffar, and Stefan Urban. 2019. <u>Fiscal Space for Social Protection</u>. A Handbook for <u>Assessing Financing Options</u>, BIT.
- Stenberg, Karin, Odd Hanssen, Tessa Tan-Torres Edejer, Melanie Bertram, Callum Brindley, Andreia Meshreky, James E Rosen, et al. 2017. "Financing Transformative Health Systems towards Achievement of the Health Sustainable Development Goals: A Model for Projected Resource Needs in 67 Low-Income and Middle-Income Countries". Lancet Global Health 5 (9): e875–87.
- Nations Unies. 2015. "<u>Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement</u>". A/RES/69/313 (2015).
- USP2030. 2019. "<u>Ensemble pour une protection</u> <u>sociale universelle d'ici 2030 (USP2030) – Appel à</u> <u>l'action</u>". Partenariat mondial pour une protection sociale universelle.
- Consultez notre page Web consacrée à la protection sociale en matière de santé et notre portail de données sur la protection sociale dans le monde.

La présente note d'information a été élaborée par Mira Bierbaum et Ian Norton, avec la collaboration des collègues du Département de la protection sociale.

Les notes d'information de la série «Focus sur la protection sociale» sont publiées sous la direction de Shahra Razavi, directrice du Département de la protection sociale.

Département de la protection sociale

- socpro@ilo.org
- Portail de la protection sociale: www.social-protection.org

Organisation internationale du Travail 4 route des Morillons

1211 Genève 22 www.ilo.org Nous vous invitons à consulter régulièrement nos sites Web pour connaître les dernières mesures qui ont été prises par le monde du travail pour faire face à la crise du COVID-19

- ilo.org/global/topics/coronavirus
- www.social-protection.org/gimi/